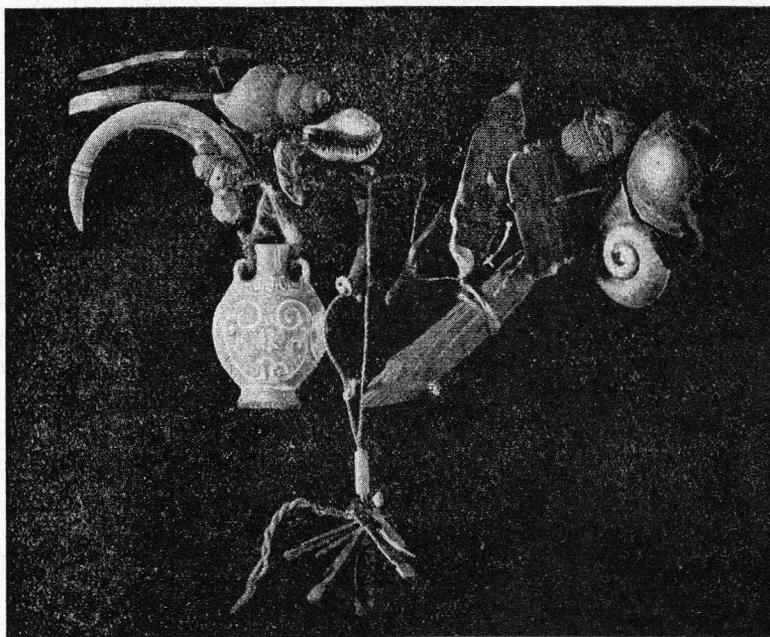


Ceinture magique des Dayaks de Borneo

par Madame GRIPEKOVEN

Parmi les nombreuses et intéressantes pièces de la section d'Ethnographie des Musées Royaux du Cinquantenaire, celle qui porte le numéro E. T. 1259 retient tout particulièrement l'attention de celui que passionne l'émouvante activité d'êtres encore primitifs.



Cliché R. Versteegen

Offerte en 1864 par Monsieur C. HELFRICH COUVREUR, cette ceinture magique des Dayaks de Bornéo présente un intérêt tout spécial. En effet, aux amulettes originaires de la région, généralement utilisées pour confectionner ce genre d'objet, vient s'ajouter une frêle et délicate céramique chinoise dont la couverte bleutée détonne parmi cet ensemble sombre et fruste. Le fait, surprenant au premier abord, d'utiliser une pièce de provenance nous ne dirons pas étrangère mais inconnue, et par cela même susceptible de fins

magiques, se rencontre néanmoins parmi ces populations. Ainsi, à un panier (1) retenu aux épaules par des courroies, sont accrochées deux dents de porc sauvage, des cauris et une snuff-bottle d'une forme fort semblable à celle dont il est question dans cette étude. Cette pièce qui fait partie des



Cliché R. Versteegen

collections du British Museum provient elle aussi de la partie Nord de Bornéo habitée par les Dayaks. Ailleurs (2), parmi les divers charmes qui, retenus par un lien, pendent autour de la taille, nous constatons aussi la présence de deux porcelaines chinoises. La juxtaposition d'éléments de techniques si différentes peut donc nous paraître curieuse et inattendue, mais non déconcertante. Les Dayaks semblent coutumiers du fait et sans

(1) cf. H. LING ROTH : *The Natives of Sarawak and British North Bornéo*, t. I., p. 107.

(2) cf. H. LING ROTH : *The Natives of Sarawak*, t. I., p. 239.

Cette pièce qui fait partie des collections du Musée d'Ethnographie de Leiden et provient également de Bornéo est décrite dans le *Catalogus van 's Rijks Ethnographisch Museum* du DR. H. H. JUYNBOLL, t. II, p. 364, série 769, N° 37.

doute désiraient-ils renforcer ainsi le pouvoir mystique de la ceinture. Nous avons cru tout d'abord nous trouver en présence d'un cas particulier de magie. En effet, les primitifs attachent une extrême importance à la découverte d'objets ou de textes anciens dont ils attribuent l'origine soit à des esprits, soit à des hommes extraordinaires du passé (les ancêtres mythiques par exemple). Mais pour admettre l'éventuel enfouissement d'une pièce d'exportation chinoise et sa découverte par un Dayak émerveillé, à la suite d'un hasard, il nous eût fallu un cadre chronologique plus large. La facture de la snuff-bottle l'apparente, selon toute évidence et ainsi que nous allons le voir, à la période TAO-KUANG (1821-1850). Or la ceinture vient dès 1864 s'ajouter aux collections des Musées Royaux du Cinquantaire. Si cette première hypothèse est plausible, néanmoins une seconde semble préférable. Malgré leur niveau culturel encore bas et l'époque relativement ancienne dont il s'agit (1^{ère} moitié du XIX. e S.) les Dayaks étaient en contact avec les négociants établis dans les comptoirs de la côte. Il n'y a rien d'étonnant au fait qu'un jour, à la suite de ces rapports commerciaux, un Dayak ne soit devenu l'heureux possesseur d'un objet inusité et par cela même revêtu d'un caractère magique. Car ce n'est pas pour le seul plaisir des yeux ou pour satisfaire un caprice qu'ils ajoutent ces petits récipients aux autres amulettes protectrices. La ceinture telle que nous la voyons constituée répond à un besoin impérieux. Elle se porte dans des circonstances particulières, quand l'homme inquiet n'ose affronter seul le danger, lorsqu'il demande aux forcés partout présentes l'aide qu'il ne peut trouver en lui. La navigation est un des cas où il s'avère nécessaire de solliciter et d'obtenir la protection des principes qui rôdent partout. L'emploi d'une ceinture composée d'amulettes puissantes est donc à conseiller à celui qui dans une légère embarcation s'aventure sur des eaux peuplées de crocodiles ou de requins. La ceinture qui nous occupe se compose de 26 objets très divers.

Parmi ceux-ci, citons d'abord un fragment de rostre d'un *Pristis*, probablement le *pectinatus*, ainsi qu'une vertèbre du même poisson.

Le fragment de rostre et la vertèbre proviennent tous deux d'un jeune individu. Le premier rayon transformé de la nageoire dorsale d'un siluridé (1) ainsi que la canine d'un suidé et l'incisive d'un ruminant s'ajoutent aux autres pièces déjà mentionnées (2). La canine est ornée à la pointe de trois rainures inégalement incisées et à l'autre extrémité d'une seule nervure. Le possesseur de la ceinture magique augmenta ensuite son efficacité en y ajoutant l'omoplate d'un petit mammifère, probablement un gros rat, et cinq coquillages.

(1) cf. la pièce fossile figurée dans E. DARTEVELLE et E. CASIER. *Les poissons fossiles du Bas-Congo et des régions voisines*. Ann. Musée Congo Belge, sér. III, t. II, fasc. II, pl. XVII fig. 12.

(2) Notons ici que presque tous les charmes ont été perforés pour permettre l'introduction d'un lien. Celui-ci; d'origine indigène, est tressé de fibres de chanvre.

Ces derniers sont tous des gastéropodes. L'un d'eux, le cauris, est un coquillage marin appartenant au genre *Cypraea* (1). Il servait de monnaie dans plusieurs régions de l'Asie et de l'Afrique. En Orient, tout au moins, il jouait un rôle important dans les rites de fécondité (2). Deux autres coquillages marins de dimensions plus réduites limitent un de ces minuscules sachets dont il sera question plus loin. Ils appartiennent au genre *NASSA*. Ils ne sont plus intacts ayant été volontairement usés et sectionnés avant leur enfilage. Deux coquillages terrestres ont également servi à la confection de cette ceinture : l'un d'eux appartient au genre *cyclophorus*, l'autre au genre *amphidromus*. Pour quelle raison, car il y en a certainement une, ces divers coquillages font-ils partie du petit arsenal magique transporté par notre Dayak ?

Lorsqu'on le heurte, le coquillage résonne clairement. De nombreuses peuplades ont pensé que ce son déplaisait aux esprits mauvais, et par cela même, était capable de les mettre en fuite (3), et ont utilisé largement cette propriété, qui leur permettait d'annihiler les influences néfastes facilement et à peu de frais. Mais la destination de l'un de ces coquillages ne se limite certainement pas à cela. En général les gastéropodes sont dextrogyres. Or, ici, l'*amphidromus* est lévogyre. Cet enroulement exceptionnel est une anomalie. Ce qui sort de la norme ou présente un caractère tant soit peu imprévu a toujours attiré l'attention de l'homme, qui lui a prêté un pouvoir bénéfique, comme c'est le cas pour le trèfle à quatre feuilles. Au coquillage sénestre se rattache souvent une idée de bonheur (4). Il s'agit probablement ici d'une application de cette croyance.

Certaines amulettes sont empruntées au règne végétal : l'une d'elles est un petit morceau de bois qui a séjourné dans l'eau avant que l'indigène ne s'en empare. Trois autres morceaux de bois de même épaisseur et recouverts d'un enduit noir identique appartenaient originairement à un même objet qu'il n'est d'ailleurs pas possible d'identifier. Le plus grand des deux est perforé et par le trou ainsi creusé s'emboîte une petite pièce façonnée dans la même matière et également peinte en noir. Les croyances relatives à la fécondité intervenant sans cesse dans les préoccupations des

(1) cf. A. LAMEERE, *Les Animaux de Belgique*, p 37, 1938.

(2) cf. *The Museum of Far Eastern Antiquities*, Stockholm 1930, art. de KARLGREN « *Some fecundity symbols in Ancient China* » p. 34.

(3) E. MjöBERG : *Bornéo, het Land der Koppensnellers* p. 249.

Pour tout ce qui concerne les rapports entre la musique et la magie, et l'utilisation du bruit, sous toutes ses formes, à des fins surnaturelles, qu'il s'agisse soit d'attirer les esprits et éventuellement de les retenir, soit de les mettre en fuite, de divination, ou de signalisation au cours de certaines cérémonies relatives à l'initiation, par exemple, consulter A. SCHAEFFNER, *Origines des instruments de musique*, Paris 1936, p. 111 sq.

(4) A. LOCARD. *Les coquilles sacrées dans les religions hindoues*, Ann. Guimet, t. VII, 1884, p. 291-306.

primitifs et le travail paraissant ne correspondre à rien de matériellement utile, il y a lieu de se demander si nous ne sommes pas en présence d'un emblème phallique. Néanmoins, cet emblème n'a pas ici le caractère primordial qu'il revêt souvent dans d'autres circonstances, pas plus qu'il ne semble avoir été utilisé dans un but prophylactique. Dans ce cas-ci, à moins d'une confusion toujours possible dans l'interprétation de la mentalité primitive, il ne devait jouer qu'un rôle accessoire, puisqu'il s'agit avant tout de conjurer le danger menaçant dès que l'on est sur l'eau.

Une autre amulette, un fragment ligneux, est trop dure pour provenir d'une fougère arborescente. Elle provient d'une monocotylédone soit de la famille des palmiers, soit de celle des musacées. Elle porte des traces d'usure par le temps et surtout par l'humidité. La ficelle retient aussi le demi péricarpe d'un fruit de mangoustanier de *Garcinia Mangostana* L. Cet arbre de 10 à 15 m. de haut et originaire des Moluques est cultivé sous les tropiques. Il porte des fruits comestibles, de la grosseur d'une orange, enveloppés dans un péricarpe épais, rugueux, riche en gomme gutte et en tanin (1). Un rhizome non décortiqué du Zinziber officinale *Roscoe* s'ajoute à la liste des charmes d'origine végétale. Cette plante (2) originaire de l'Asie méridionale est cultivée au Bengale, en Indochine, dans les Philippines. La première description de cette racine remonte à Marco Polo, qui eut l'occasion d'en voir lors de ses voyages en Orient, et particulièrement aux Indes, où elle est utilisée depuis la plus haute antiquité.

Les trois minuscules sachets soigneusement cousus et qui pendent à la ceinture étudiée ici abritent probablement des débris d'origine humaine. Souvent de très petits morceaux d'étoffe protègent et dissimulent aux regards certains résidus humains auxquels le primitif attache une grande importance, car ils font partie de son essence : rognures d'ongles, cheveux... En les abandonnant, il pourrait donner prise à d'éventuelles manœuvres magiques de la part de ses adversaires. Aussi les recueille-t-il avec soin et les met-il à l'abri.

Parfois aussi ces matières organiques proviennent d'un défunt et dans ce cas ils constituent alors de véritables reliques protectrices (3). Néanmoins, il faut signaler que l'utilisation de ces charmes ne répond pas toujours à ce but et que parfois ils servent à apaiser l'esprit du riz (4).

Un groupe fort curieux d'amulettes (5) est constitué par cinq figures humaines schématiques. L'une d'elles a été brisée en son milieu. Taillées

(1) DR. L. REUTTER, *Traité de matière médicale et de chimie végétale*, Baillière, Paris 1923, cf. *Fructus garciniae* de *Garcinia Mangostana* L., p. 484.

(2) DR. L. REUTTER, op. cit., p. 146 sq.

(3) cf. J. G. FRAZER, *The belief of immortality and the worship of the dead*, vol. I, p. 332 et p. 367.

(4) cf. A. W. NIEUWENHUIS, *In Centraal Bornéo*, t. I, p. 159 et pl. xvi b. d.

(5) cf. pl. II.

dans de fines lamelles de bois, elles affectent la forme d'un corps humain dépourvu de membres, mais le rétréci du cou, la forme et les traits du visage sont fort bien marqués. L'extrémité inférieure s'évase brusquement et la ficelle de chanvre passe par un trou creusé au milieu de ce petit piédestal arrondi. Dix figurines identiques pendent à la ceinture n° 769/37 du Musée d'Ethnographie de Leiden. Elles répondent à une nécessité vitale et ont pour but d'écarter un danger particulièrement redouté des primitifs. Ceux-ci, en effet, craignent beaucoup certains esprits susceptibles de les rendre malades (1) et même de les faire mourir en volant leur principe vital, leur « âme ». C'est pour parer à cette éventualité que les indigènes sculptent des figures de réserve de vie, symbolisant cette « âme » en général que l'on veut garder et préserver des menaces toujours possibles. Cette coutume se retrouve parmi certaines peuplades des îles du Pacifique. Ainsi aux îles AMBON, SAPAROE, HAROEKOE et NOESA LAOET, qui font partie de l'archipel des Moluques, on trouve de ces figures (leurs dimensions peuvent varier dans de larges mesures, mais le but reste le même) représentant « l'âme » et en étant le siège. Ces objets sont travaillés dans diverses matières dont le bois. Dans l'île de SAPAROE, en particulier, il existe des figurines en forme de quilles (2) (forme qui rappelle les silhouettes reproduites planche II) et destinées à répondre au même besoin. Signalons aussi que, dans les îles du Détroit de Torrès, ces représentations rudimentaires sont utilisées pour confectionner le « KUPE » ou « adultery tally ». Elles présentent alors une forme très élancée et sont enfilées en grand nombre sur le lien qui sert de ceinture (3).

Mais si chaque amulette en particulier mérite que l'on s'y attarde, le flacon de prise nous retiendra un peu plus longuement. Depuis longtemps, les Chinois fabriquent de petits récipients (les yao p'ing). (4) Ceux-ci destinés à contenir des drogues ne sont utilisés qu'à des fins médicales. Le tabac fut introduit en Chine dès le milieu du XVI^e siècle (5) mais l'usage des snuff-bottles semble n'y avoir été connu qu'au XVIII^e S. et dès lors leur fabrica-

(1) J. G. FRAZER, *op. cit.*, vol I, p. 332.

(2) cf. Musée de Rotterdam, nos 5220. 23.

(3) EDGE PARTINGTON, 1 série 200, 391-12, pl. 342, fig. n° 6, British Museum.

(4) R. L. HOBSON, *The later ceramic wares of China*, p. 95 et *A Guide to the pottery and porcelain of the Far East*, British Museum, p. 102 sq.
cf. aussi *The Connoisseur* 97. 282, 3 May 1936.

(5) L'hypothèse suivant laquelle la culture du tabac aurait été introduite de Manille en Chine, est généralement admise. Cependant nous nous demandons s'il n'y a pas lieu d'en envisager une autre. Alors que les Chinois se servent d'un caractère ien de signification assez vague « plante qui produit la fumée », les Mongols, très friands de tabac, emploient les termes précis « damagha » et « tamaki ». Faut de documents à ce sujet, nous en sommes réduits à de simples conjectures, néanmoins il serait intéressant de pouvoir préciser le rôle éventuel joué par les populations du Nord de la Chine et dans ce cas d'envisager l'hypothèse d'une voie de pénétration nordique.

tion ne cessa de s'intensifier. Quoiqu'il en soit, la coutume qui consiste à priser cette solanacée connut bientôt une vogue extraordinaire et le flacon de prise devint l'indispensable complément d'une toilette élégante.

Celui dont il est question ici affecte la forme d'un vase en miniature muni de 2 anses. Il mesure 6 cm de haut sur 4, 1 cm de large. La petite cuiller, avec laquelle on retire du récipient une pincée de tabac, a disparu. La silhouette du vase rappelle celle d'une pièce reproduite dans un article de Madame E. Riesfstahl (1) et qui est ornée en son milieu d'un motif floral très stylisé (huit pétales répartis autour d'un pistil) et répété deux fois, l'un à la panse, l'autre au col. Ce thème à peine modifié se retrouve sur la snuff-bottle attachée à la ceinture magique. La disposition du motif central est identique, mais, seule la partie inférieure du motif situé un peu en dessous des anses a été dessinée. Deux vrilles rappelant celles de la vigne longent le rebord de la panse et s'enroulent élégamment entre ces pétales stylisés. De la base jaillissent de très minces feuilles qui posées les unes sur les autres garnissent le bas de la composition. Toute cette décoration en relief transparait sous la couverte bleutée et celle-ci, sur son tracé s'amenuise jusqu'à paraître blanche. L'ornementation similaire sur les deux faces est due à l'application d'un moule sur la pâte encore molle et de fines coutures sont perceptibles sur les étroites faces latérales. La pâte apparait au pied, là où la glaçure ne l'a pas recouverte. Elle est dure semblable à de la pierre et encore assez fine pour une époque de décadence générale. Car ces thèmes décoratifs, autant que la glaçure d'aspect huileux si caractéristique de cette époque, permettent d'attribuer cette snuff-bottle au règne de l'empereur Ts'ing, TAO KUANG (1821-1850). Depuis plus de 5000 ans, la civilisation chinoise résiste sans faiblesse à l'action amolisante du temps. Néanmoins celui-ci peu à peu triomphe, il tarit la source inspiratrice et raidit la main qui exécute. Désormais à l'ardeur créatrice succède la défaillance. Mais ne généralisons pas et notre petite pièce ne mérite pas le dédain manifesté envers les objets du début du XIX^e S. Au regard de certains, elle paraîtra simplette comparée aux véritables bijoux que produisit le siècle précédent (2); pour nous sa gracieuse simplicité et son coloris sobre et délicat ne nous paraîtront pas sans charme.

Nous mentionnerons simplement mais sans nous y attarder, car il n'y a rien à dire à leur sujet, les deux dernières des amulettes dont l'ensemble constitue la ceinture magique : une perle en verre rouge et un petit tronçon de tige de bambou. Il nous reste maintenant à déterminer dans la mesure du possible la provenance de cette ceinture magique qui porte le nom de « djimat » (3). Nous ne pouvons faire qu'une hypothèse en supposant une

(1) Brooklyn Museum Quarterly, New-York, April 1938, p. 39.

(2) cf. les merveilleux flacons de prise actuellement exposés au Gemeente Museum de la Haye, avril-mai 1948.

(3) cf. DR. H. H. JUVNBOLL, op. cit., t. II, p. 364, 769/37.

analogie entre la ceinture que nous avons décrite et celle qui se trouve au musée de Leiden à laquelle elle ressemble effectivement. Cette dernière se trouvait sur un Dayak devenu fou furieux et abattu à Moera Teweh après avoir commis un meurtre (juin 1887). Moera Teweh (Centre Sud de Bornéo) est une agglomération située sur le cours supérieur du fleuve Barito qui coule en plein pays Dayak. Vu leur ressemblance il est plausible de donner à ces deux objets une origine à peu près identique. Nous préférons nous en tenir à une sage et relative indétermination plutôt que de risquer des affirmations que ne viendrait étayer aucune preuve.

En terminant, nous voulons remercier Madame Saccasyn della Santa, attachée des Musées Royaux d'art et d'histoire, dont l'aide amicale ne nous fait jamais défaut, et exprimer nos sentiments reconnaissants à MM. CASIER, FRECHKOP et CAPART, conservateurs-adjoints au Musée Royal d'histoire naturelle de Belgique, qui ont obligeamment facilité nos identifications.

Au moment de la communication relative à cette ceinture magique des Dayaks de Bornéo, nous n'étions pas encore en possession des précieux renseignements que le Docteur P. GRÉGORIUS de Tilburg a eu la grande amabilité de nous communiquer. Ce type de ceinture est utilisé également par les médecins-sorciers. Ces derniers s'en servent soit pour obtenir la guérison de certaines maladies soit pour procéder à des conjurations. Le Docteur GRÉGORIUS nous signale en outre et c'est d'ailleurs le cas pour la pièce qui nous occupe ici, que les figurines humaines schématiques voisinent souvent avec les petits sachets mentionnés au cours du présent travail. Ceux-ci, en plus des corps dont nous avons parlé, peuvent éventuellement contenir des pierres de dimensions réduites.
